

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Le **DIX HUIT MAI DEUX MILLE DIX HUIT** à **DIX HEURES**, l'Assemblée Générale annuelle de la Commission Locale d'Information de Soulaines s'est réunie sous la présidence de Monsieur Philippe DALLEMAGNE, Vice-Président.

**Étaient présents** : DALLEMAGNE Ph. – AUDIGE J. – BARROY R. – BERGERAT D. – BURGAT C. – CHAUCHEFOIN D. – CHEVALLIER M. – CONVERS S. – CORDIER D. – COURTILLIER R. – DARNET B. – DEMATONS D. – DEMATONS P. – DUSSAUSOIS E. – FROMONT C. – GERARD G. – GUERITTE M. – HUARD L. – JOBARD P. – LIEVRE Ph. – MARNAT M. – SALAUN J.P. – VERDIN G. – ZIABKO MORENO A.

**Pouvoirs** : de BARROIS J.M à BURGAT C. – de DENIZET F. à JOBARD P. – de FRISON P. à DALLEMAGNE Ph. – de MANDELLI C. à CHEVALLIER M. – de MATHIEU B. à DEMATONS D. – de MATRION F. à LIEVRE Ph.

**Absents excusés** : PICHERY Ph. – BARROIS J.M. – BESSON-MOREAU G. – BORDE Ph. – CORNUT-GENTILLE F. – DENIZET F. – FERLET O. – FRISON P. – GUENE C. – MANDELLI C. – MATHIEU B. – MATRION F. – MONNIER D. – PERROT E. – PESME J. – RIGOLLOT M.N. – SOILLY B. – TOMASINI D. – VAN RECHEM M.

**Étaient absents** : BREVOT B. – DOUET F. – GOMES F. – MALAGNOUX S. – MATRION M. – RICHARD B. – ROBERT-DEHAULT E.

Le Vice-président constate que VINGT-QUATRE membres à voix délibératives sur CINQUANTE sont présents et que SIX membres ont donné leur pouvoir. Il déclare alors le quorum atteint et l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Vice-président accueille un nouveau membre au sein de l'assemblée – Monsieur BURGAT – et remercie Monsieur le Sous-Préfet ainsi que Monsieur FERAT, représentant de l'ASN d'être présents.

Le Vice-Président rappelle à l'Assemblée Générale l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activités 2017 de la CLI
- Budget 2018
- Voyage d'études 2018
- Bilan de l'Activité 2017 de l'ANDRA
- Questions et informations diverses

Les diaporamas présentés en séance sont joints en annexe du présent procès-verbal.

## **I. Approbation du rapport d'activités 2017**

Une présentation générale du rapport d'activités 2017 est réalisée à deux voix par Monsieur le Vice-président et Monsieur GERARD, Trésorier.

Il est rappelé que le rapport d'activité est publié sur le site internet de la CLI de Soulaines.

Concernant le déplacement en Australie, le Vice-président trouverait intéressant de connaître l'avancée des projets sur lesquels il avait été échangé.

Concernant le rapport final de l'ACRO sur la biosurveillance par les abeilles, il est indiqué que le rapport se trouve également au sein du rapport d'activités et sur le site internet de la CLI de Soulaines. Une mise en avant de l'intégralité du rapport de l'ACRO, dans tous ses volets, sera faite sur le site internet de la CLI de Soulaines.

Monsieur le Vice-président fait part aux membres de l'Assemblée du rapport moral 2017 qui sera inséré dans le rapport d'activité :

*« En 2017, la Commission Locale d'Information de Soulaines a travaillé sur 3 niveaux d'implication :*

*-Au niveau local avec la participation aux Journées Portes Ouvertes (JPO) de l'ANDRA du 24 Septembre 2017 avec l'ambition de mieux se faire connaître auprès des populations. Le bilan de cette démarche est très positif puisque de nombreux échanges avec les populations locales, et d'une manière générale l'ensemble des visiteurs, ont permis de faire connaître et reconnaître la CLI de Soulaines comme instance d'information et de concertation. Cette journée fût aussi l'occasion de présenter et d'échanger autour des actions et études qui ont été conduites ces dernières années. La participation de la CLI de Soulaines aux JPO doit être un des objectifs de l'année 2018.*

*-Au niveau national, puisque la CLI de Soulaines est de nouveau membre de l'Association National des Comités et Commission Locale d'Information (ANCCLI). C'est dans ce contexte qu'elle a participé à son assemblée générale du 14 novembre 2017 et à la Conférence des CLI du lendemain. La CLI de Soulaines est la seule CLI de France à se rapporter à un centre de stockage de déchets radioactifs en activité. Si la problématique « déchets radioactifs et leur gestion » n'entrait pas toujours dans les domaines de réflexion prioritaire des autres CLI, la tendance s'est clairement inversée depuis quelques années à notre grande satisfaction. De plus, nos préoccupations, quant au financement des CLI et plus particulièrement celles concernant l'affectation – ou la non-affectation - d'une fraction de la taxe sur les installations nucléaires de base, sont partagées par toutes les CLI de France et par l'ANCCLI. C'est un des enjeux majeurs pour que nos instances puissent conduire les missions que la loi leur a confié.*

*-Au niveau international puisqu'en février 2017, je me suis rendu en Australie accompagné de Pierre Jobard sur invitation du gouvernement australien. Ce voyage était l'occasion de partager notre expérience française et locale avec les acteurs de la vie civile australienne et en présence de l'Ambassadeur de France et du Ministre Australien de l'industrie, de l'innovation et des sciences. La notion de CLI et d'organisation de la société civile autour de ces questions du nucléaire reste une exception mondiale qui suscite un vif intérêt de bon nombre de pays.*

*De plus et pour rappel, la CLI de Soulaines a engagé trois études complémentaires dans le cadre de sa démarche de construction de connaissance. Un premier volet qui s'inscrit dans la continuité des études précédentes, et deux volets au titre de la bio surveillance avec l'introduction de mousses exogènes et une réflexion pour apprécier si les abeilles pouvaient être considérées comme des acteurs de bio surveillance dans le cadre d'une expérience sur 3 ans.*

*S'agissant de ce dernier volet, les conclusions de l'étude montrent que des corrélations entre les résultats issus des analyses dans l'environnement conduites par la CLI et les résultats des analyses sur les produits issus de la ruche. Toutefois considérant que la présence et l'exploitation des centres de stockage reste dans le bruit de fonds de la radioactivité naturelle du territoire, il n'est pas possible d'apporter des certitudes techniques et scientifiques quant au rôle que pourrait jouer les abeilles dans le cadre d'une biosurveillance active. Nous devons sur l'année 2018 travailler pour construire une nouvelle campagne de prélèvements qui s'inscrira dans la suite des deux campagnes précédentes afin de continuer à enrichir notre référentiel de connaissance.*

*Enfin, l'étude sanitaire des populations des départements de l'Aube et de la Haute Marne vivant à proximité du Centre de Stockage de l'Aube portée par l'InVS devenu Santé Publique France (SPF) n'a toujours pas aboutie. Dans notre rapport moral de 2016, nous avons précisé que le planning initial prévoyait une présentation des résultats en décembre 2014. Depuis fin 2015, SPF a été régulièrement relancé (y compris pour participer à la réunion publique organisée le 14 décembre 2016) et que nous regrettons cette année encore de faire le constat de l'immobilisme de SPF. »*

Monsieur le Vice-président ajoute avoir été informé par mail d'une prochaine réunion le 05/06/2018. A la demande de transmission du mail par Monsieur GUERITTE, Monsieur le Vice-président l'invite à se rapprocher de Santé Publique France ou de la Présidente du Collectif commanditaire de l'étude. Monsieur le Sous-Préfet s'étonne que Monsieur GUERITTE n'ait pas été destinataire d'une invitation dans la mesure où Santé Publique France lui ait confirmé avoir lancé les invitations.

Le rapport d'activité 2017 est approuvé à l'unanimité.

## **II. Budget prévisionnel 2018**

Monsieur Gilles GERARD, Président de la Commission Environnement et Trésorier, présente le budget prévisionnel pour l'année 2018.

Monsieur GUERITTE souhaite connaître ce qui produit des frais dans la réunion publique.

Monsieur le Vice-président répond que ce budget prévisionnel comprend une enveloppe permettant la communication autour de l'évènement. Pour autant, cette enveloppe a été diminuée par rapport à la première année, la CLi se dispensant des services de l'animateur.

## **III. Voyage d'études 2018 :**

Une présentation succincte est faite du projet de voyage d'études de l'année 2018.

Madame DEMATONS souhaite que lui soit confirmé que le déplacement se tiendra sur 3 jours. Monsieur le Vice-président répond par l'affirmative considérant les temps de déplacement nécessaires mais aussi la volonté de profiter de ce déplacement afin d'échanger avec la CLi locale et les élus locaux.

#### **IV. Bilan de l'activité 2017 de l'ANDRA**

Monsieur Patrice TORRES présente l'activité 2017 du Centre de Stockage de l'Aube. Le diaporama est joint en annexe.

Q : Pourquoi ne parle-t-on plus de date de fin d'exploitation mais à présent que de volumes stockés ?

R : Le Centre de stockage de l'Aube a été mis en place pour une capacité d'accueil de colis de déchets fixée à 1 000 000 de m<sup>3</sup>. Selon le rythme et la fréquence de réception des colis, la durée prévisionnelle d'exploitation est variable. Seule la capacité d'accueil compte pour estimer la durée d'exploitation. Cette manière de présenter est la même depuis de nombreuses années.

Q : Une déviation est actuellement mise en place pour les travaux réalisés à Arsonval, quel est le rôle de l'ANDRA ?

R : L'ANDRA n'est pas responsable du transport ni du tracé de la déviation. La seule demande faite auprès des transporteurs par l'ANDRA est qu'ils s'organisent afin de ne pas constater de nuitée de camions sur le département de l'Aube.

Q : Le réexamen de sûreté est-il une nouveauté ?

R : Non, c'est un dispositif qui est mis en œuvre tous les 10 ans, permettant notamment de s'adapter aux normes en vigueur. Ce réexamen donne lieu à un avis de l'ASN qui sera soumis au public et qui donnera les orientations pour les 10 prochaines années.

Q : La CLi de Soulaines a réalisé la plantation d'arbres fruitiers, est ce que l'ANDRA réalisera des mesures sur les fruits en question ?

R : L'ANDRA conduit ses propres investigations et n'a pas à fortiori à intervenir sur les études conduites par la CLi, sauf si la CLi en fait la demande et à ce que les analyses soient normées. Ce sujet pourra être évoqué en Commission Environnement si tel est le souhait de la CLi de Soulaines.

Q : Comment l'ANDRA a géré le phénomène météorologique exceptionnel dans la nuit du 15 au 16 Mai dernier et quels impacts ce phénomène a-t-il eu ?

R : Il est à noter que le niveau de pluie atteint a dépassé la centennale. Il s'agissait d'un phénomène très exceptionnel. Aucune eau n'est rentrée dans les bâtiments. Les dégâts les plus importants ont été constatés sur les obturateurs fixes (présents dans les évacuations pluviales du site pour prévenir des pollutions) qui ont été arrachés mais sans conséquence sur l'exploitation de l'installation.

L'avantage de ce phénomène est qu'il va permettre à l'ANDRA de conforter certaines hypothèses en lien avec le risque inondation, une des thématiques évoquée dans le cadre du réexamen de sûreté.

Q : L'orage du 15/05 a-t-il eu un impact sur le Réseau séparatif gravitaire enterré (RSGE) ?

R : Il est rappelé qu'il ne faut pas confondre le RSGE et les galeries souterraines. Donc la réponse est non, le RSGE n'a pas été impacté. Seules les galeries ont été concernées par une présence d'eau, comme à chaque fois qu'il est constaté de fortes pluies.

Q : La méthode de calcul du chlore 36 stocké a-t-elle été revue ?

R : L'ANDRA reste en attente des études complémentaires réalisées par EDF qui permettront de connaître plus précisément la quantité réellement stockée et qui a été jusqu'ici volontairement sur-évaluée. Les résultats devraient être communiqués en 2019. C'est seulement à partir de ce moment-là, et après autorisation de l'ASN, que l'inventaire des éléments stockés au CSA pourra être repris. Il est à noter que la révision du stock de Chlore 36 ne sera pas prise en compte dans le cadre du réexamen de sûreté en cours. Elle fera l'objet d'une démarche spécifique.

## V. Questions et informations diverses

Monsieur FERAT invite les membres de la CLi, pour ceux qui le souhaite, à prendre connaissance du rapport annuel 2017. Quelques exemplaires papiers ont été déposés à cet effet auprès du secrétariat. Le rapport annuel est également disponible sur internet : [https://www.asn.fr/annual\\_report/2017fr](https://www.asn.fr/annual_report/2017fr)

Monsieur GUERITTE propose à la Commission Environnement, dans le cadre du référentiel de connaissances, de s'intéresser à la chaîne chromosomique des glands.

Monsieur le Vice-président indique que la Commission Environnement se réunira justement prochainement afin de proposer de nouvelles études permettant de poursuivre la construction du référentiel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le, 18/05/2018,  
Le Vice-Président de CLI de Soulaines,  
Ph. DALLEMAGNE

